Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan pour garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'administration

Désireux de poursuivre une politique active d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale vaudoise (AVC), le Conseil d'Etat a adopté un Plan pour l'égalité, qui poursuit deux buts : l'amélioration de la conciliation entre les activités professionnelle et familiale et l'augmentation de la proportion de femmes dans les secteurs et aux niveaux hiérarchiques où elles sont encore peu nombreuses.

Ce programme se décline en sept mesures :

- promotion de l'aménagement du temps de travail et du modèle d'horaire à l'année ;

- promotion du temps partiel pour les hommes par des actions d'information et de sensibilisation ;

- augmentation du nombre de femmes dans les postes de cadres : à titre d'exemple, sur 57 personnes ayant actuellement un statut de chef de service, on ne dénombre que 6 femmes ;

- développement des postes partagés (job sharing) : chaque fois qu'un poste de cadre sera mis au concours, les services évalueront si le poste libéré peut être envisagé sous la forme d'un poste partagé ;

- mise à jour, analyse et publication des données statistiques sur la situation des femmes dans l'ACV ;

- mesures d'information sur la politique d'égalité dans l'ACV ;

- formulation épicène des textes administratifs.

Par ce plan, l'Etat de Vaud entend se mettre en conformité avec le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes inscrit dans la Constitution fédérale, qui impose tant aux autorités fédérales, cantonales que communales, de tout mettre en oeuvre pour la réalisation de l'égalité dans les faits. Ce principe est du reste repris dans la nouvelle Constitution vaudoise. Enfin, la Loi cantonale sur le personnel exprime la volonté du Conseil d'Etat de promouvoir l'égalité matérielle au sein de son administration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 décembre 2004

DEC, Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'égalité, 021 316 61 30 - nicole.golay@befh.vd.ch

texte